



Union des Groupements de Pharmaciens d'Officine  
rassemblant plus de 4 000 pharmaciens

Nantes, le 4 juillet 2013

Mesdames, Messieurs

Le 10 juin 2013, nous avons interpellé l'ensemble des parlementaires français au sujet de l'examen du projet de loi sur la consommation et de la volonté de la grande distribution d'y prendre part dans sa quête de commercialisation **des médicaments non remboursés en grande surface** via Michel-Édouard Leclerc qui avait indiqué par voie de presse qu'il allait vendre des médicaments en prenant part à la discussion (cf. *Le Quotidien du Pharmacien* n°3008 du 21 mai 2013 – voir les annexes de l'annexe<sup>1</sup>).

En marge de cet examen du **PJL (projet de loi) consommation 2013** par l'Assemblée Nationale entre le 25 et le 27 juin, l'**UDGPO** (Union des Groupements de Pharmaciens d'Officine rassemblant + de 4 000 pharmacies) **a envoyé une lettre-dossier<sup>1</sup>** à l'ensemble des quelque 1 000 parlementaires français pour les **sensibiliser sur le risque sanitaire** et le parcours de consommation que représenterait l'autorisation de vente de médicaments sans ordonnance par la grande distribution. Suite aux soutiens massifs reçus en retour de la part des parlementaires, l'alerte donnée par l'UDGPO a été entendue quant au risque sanitaire pour la population.

En tant qu'**association représentative de la corporation des pharmaciens**, association ayant obtenu gain de cause contre la grande distribution (GALEC Leclerc) près le TGI de Colmar et la Cour d'Appel<sup>2</sup>, nous sollicitons auprès de vous un **entretien** sur l'avenir incertain de la pharmacie que nous vous laissons le soin de fixer au plus tôt.

Très cordialement,

Daniel BUCHINGER, Président

<sup>1</sup> Lettre-dossier en annexe / <sup>2</sup> Jugement de la Cour d'Appel / Extrait des signatures de soutien reçues

Copie : presse nationale

UDGPO – 20, rue Contrescarpe – 44000 Nantes  
Contact : [presse@universpharmacie.com](mailto:presse@universpharmacie.com)